



AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

Séance extraordinaire du conseil municipal le 30 janvier 2026 pour l'adoption des prévisions budgétaires 2026 et du programme triennal des immobilisations

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Samuel de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le 30 janvier 2026 à 19h00 au Centre multifonctionnel de Saint-Samuel, 143, rue de l'Église afin de déposer les prévisions budgétaires pour l'année 2026 ainsi que le programme triennal des immobilisations.

Les délibérations et les questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires 2026 et le PTI 2027-2028-2029.

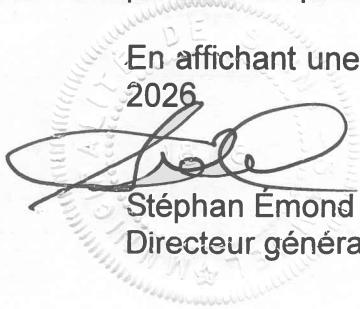
Donné à Saint-Samuel, ce 22^e jour de janvier 2026.

Stéphan Émond
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je suis soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Samuel, résident à Sainte-Eulalie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut ;

En affichant une copie aux endroits désignés par le conseil le 22^e jour de janvier 2026



Stéphan Émond
Directeur général et greffier-trésorier